

Projets Breizh Modulation

Série 2A

Pour les activités agricoles et Agro-alimentaires

Passer d'une Obligation de Moyens à Résultats

PREAMBULE :

Le projet proposé ci-après, intitulé « passer d'une obligation de moyens à une obligation de résultats dans le monde agricole et Agro-alimentaire » doit s'inscrire dans un plan d'action général qui vise à regagner le « vouloir vivre ensemble " en Bretagne.

Regagner le "Vouloir vivre ensemble" dans une perspective de développement des activités dans le respect des différents équilibres.

Le présent préambule veut éclairer la démarche générale préconisée. Disons que cette présentation se situe dans ce que nous avons appelé la "deuxième cordée" quand les projets eux-mêmes s'inscrivent dans la première cordée.

Le dispositif d'ensemble relatif aux Territoires, comprend plusieurs étapes dont certaines ne pourrions intervenir immédiatement. Cependant, il faut avoir à l'esprit que pour connaître le succès, le dispositif doit être construit et conduit dans sa totalité, à un rythme soutenu.

Le rythme est une composante essentielle de la conduite, en vue de la sélectivité dans les différents domaines des activités, tout autant, dans ceux de l'action, du contrôle et de la communication. Si tout le monde suit, c'est que le rythme est insuffisant ; Insuffisant parce que la sélection doit se faire "au souffle", et tout autant, parce que nous avons à rattraper 30 années de renoncements.

Agri, Agro, Contrôle, Communication, Vie Associative doivent grandir ensemble, à des rythmes voisins, et au besoin, contraints, sans écouter ceux qui freinent, ni attendre ceux qui doutent. Ces 5 éléments doivent constituer une communauté d'exigence et de fierté, qui font prévaloir l'intérêt du Territoire avant les autres.

La bonne distance avec l'existant, avec les "adhérences" et des affinités nuisibles au Territoire, doit être un des éléments clés mis sous surveillance dans la conduite des projets.

Ce qui résulte de tout ceci nécessiterait de confier l'action à des acteurs spécifiquement formés pour la conduite du changement en univers hostile. Nous ne disposons pas actuellement de telles compétences, qu'il nous faudra sélectionner et former pour donner un Esprit de Corps orienté Territoire ; C'est un projet que nous aborderons par ailleurs en son temps.

Entre-temps, c'est aux acteurs de Breizh Modulation d'être les porteurs de ces convictions et attitudes.

Ce préambule et ce qui suit tient compte du présent, d'un présent qui pourrait devenir oppressant, mais il faut bien commencer par quelque part. S'agissant du monde agricole et Agro-alimentaire devenus inséparables, nous avons à l'esprit le problème majeur du financement qui va se poser au monde agricole, de façon particulière, en raison de la mutation générationnelle des propriétaires terriens, des difficultés à venir pour nos établissements bancaires, et en raison de l'appétit des investisseurs étrangers pour de "bonnes terres".

C'est un autre sujet, mais qui ne peut être passé sous silence... Nous n'avons pas construit de poulaillers depuis bientôt 20 ans, nos porcheries vieillissent ; Changer les mentalités est un effort inutile si le reste meurt.

Je vous propose de commencer par ce qui ne dépend que de nous.

SITUATION PRESENTE DANS NOS TERRITOIRES :

De manière générale nous vivons, en Bretagne, une incompréhension entre le monde agricole et de nombreux Bretons.

Pour sortir de cette situation nous proposons plusieurs attitudes :

1- Travailler sur les « cœurs de cibles », en laissant de côté, pour l'instant, les attitudes extrêmes des gens en affrontement de part et d'autre. La césure entre ces mondes devra être pilotée avec attention, considérant qu'elle sera matérialisée par le traitement des dossiers sensibles et emblématiques qui seront des repères pour le plus grand nombre de citoyens.

2- Redonner une lisibilité de l'utilité et des talents du monde agricole de Bretagne, auprès des consommateurs d'abord, et des citoyens ensuite.

3- Informer avec anticipation des possibilités et conséquences des choix économiques et de société, qui résulteront des dispositions préconisées par chacun, qu'il s'agisse de gens autorisés ou non.

4- Considérer les agriculteurs du futur comme des entrepreneurs individuels, et leur redonner fierté de leur métier. La lutte des classes s'estompe, il conviendrait que les luttes catégorielles en fassent tout autant...

5- Nombre de dispositions mises en œuvre pour tenter l'apaisement ont échouées, il faut en tirer des enseignements ; Le premier étant que les réponses portant sur les arguments techniques, sont devenues inaudibles.

6- Le temps qui s'est écoulé depuis l'origine des incompréhensions est très long ; En conséquence, il s'est progressivement constitué des groupes, des fronts plus ou moins identifiés, dont certains ont trouvé une raison d'être qui ne s'estompera pas de sitôt. Désormais, il en est trop qui vivent des problèmes.

7- Aussi longtemps que dureront des effets négatifs visibles (algues) attribués aux agriculteurs (à tort ou à raison), il ne sera pas possible de créer un « monde à une seule catégorie ».

8- De très nombreux dossiers de "mise aux normes" sont bloqués et vont conduire à des transgressions qui ne feront qu'aggraver la situation ; En effet, au nombre des militants, s'ajouteront tous ceux qui ne toléreront pas les illégalités à naître au [1er Janvier 2012](#).

PROPOSITIONS D' ACTIONS :

❖ Point 1 : Créer un « cœur de cible » agricole

• Par adhésion volontaire :

Nombre d'agriculteurs aspirent à être identifiés autrement que par la spécialisation de leur activité principale (éleveur de porcs ou de volailles, producteur de lait, céréalier ou légumier...)

Il convient de créer une identification sur la « manière d'être ».

Nous préconisons de créer, en Bretagne, une **association d'agriculteurs** dont les adhérents respecteraient un code éthique, un cahier des charges comportemental. Association qui regrouperait, en différents collèges, des agriculteurs, des entrepreneurs des Territoires ruraux, et tout autant, ceux qui vivent à la campagne, tels des retraités par exemple.

Il s'agit de "vivre ensemble" et non de pérenniser des segmentations qui sont autant de lignes de fractures.

Bref, nous voulons reproduire dans le monde agricole, l'exemple réussi de « Produit en Bretagne ».

Il serait raisonnable de considérer que les critères retenus doivent être « calibrés » pour permettre à plus ou moins un tiers des agriculteurs de Bretagne, d'entrer rapidement dans une telle association. Le second tiers pourrait y accéder plus tard, ainsi que d'autres "ruraux", chacun d'entre eux ayant consenti les efforts voulus ; un tiers ne serait pas en situation de remplir les conditions exigées.

Chacun doit comprendre qu'il ne s'agit pas de constituer un nouveau « rapport de force », mais tout au contraire de constituer une appartenance à un Territoire.

- **Par identification :**

- Les agriculteurs et autres membres de l'association « Paysan de Bretagne » (PdB) devraient s'identifier de façon communicante : documents, panneaux en bord de route...

Les agriculteurs et autres membres seraient astreints à une transparence d'informations vers le grand public à des fins pédagogiques : "cliquez sur position actuelle" et alors l'explication apparaît à l'écran. Pour irrigation, pour annonce de traitements, ceci par diffusion d'informations en relation avec le visuel ou les odeurs accessibles au passant. (Retrouver l'alambic visuel + odeur + technique + produit sur l'étal)

Par acceptation de visiteurs (scolaires et autres). Le professionnalisme doit conduire à informer le citoyen et non, à un corporatisme qui repousse les limites dans l'inacceptable pour le citoyen non informé.

-

- **Par la revendication** qualitative des produits issus de son exploitation (bonus au-delà des minima définis par la réglementation...) "mieux que le produit importé".

- Par le marquage affiché sur les produits alimentaires afin de recréer le lien ancestral, entre la production agricole et les produits dans les magasins : « Produit en Bretagne ». Tout ceci en respectant le degré d'exigence initié par Produit en Bretagne (approbation à plus de 80% par les Bretons), il s'agit de créer une contagion de l'approbation des produits, vers ceux qui les produisent.

Parce que, les Valeurs d'adhésion portent sur la manière d'être, tout type d'agriculture (bio, plein-air, label, durable...) doit pouvoir s'inscrire dans la démarche "Paysan de Bretagne". (Ne plus opposer les pratiques les unes aux autres = oui à la diversité).

Ces messages devraient être portés Jusqu'aux consommateurs dans les rayons de magasins par les agriculteurs eux-mêmes (ce que ne fera jamais en France le producteur brésilien). L'adhésion au Territoire doit conduire à ce que le temps consacré aux réunions corporatives soit réorienté vers le citoyen.

- - **Par les moyens utilisés :**

Nous pouvons imaginer qu'au bénéfice des agriculteurs qui s'engagent dans une telle démarche, il y ait un bénéfice d'actions au travers de dispositifs informatiques **interprofessionnels d'appartenance** (coffres forts numériques, supports de communication...) qui les feraient économiser bien des heures hors de leurs talents chaque semaine. Il nous faut inverser les logiques et amener la bureaucratie au service du talent des paysans puisque les uns sont plus faciles à remplacer que les autres. Activons. Les ressources rares !

❖ **Point 2 : Créer un monde d'entrepreneurs**

Le simple bon sens veut que l'on privilégie la ressource rare, au risque de la voir disparaître.

Aujourd'hui les paysans sont « administrés » en catégories alors que les entrepreneurs sont « administrés » individuellement. Il est évident que ces pratiques sont hors d'âge, notamment pour tous les agriculteurs qui seront présents demain. Ils sont et doivent être "traités" en Entrepreneurs pour raison de rareté, si ce ne peut l'être pour l'honorabilité. Entre le rameur, qu'est l'agriculteur, et ses conseillers, ses contrôleurs... le moment est venu de choisir avant que ce ne soit le bateau qui coule.

Cette disposition de traitement catégoriel pouvait avoir sa raison d'être en ces temps où les paysans étaient plus nombreux que ceux qui les encadraient, l'ordre des choses aurait dû s'inverser en symétrie avec le nombre des uns et des autres, le Système soviétique en est mort.

Nous proposons que les agriculteurs, qui ont la dimension d'entrepreneurs, soient considérés comme tels. Faire en sorte que des acteurs, créateurs de valeurs, se retrouvent ensemble dans les mêmes cercles, créent des obligations comportementales homogènes, et établissent la juste distance envers ceux qui dans le même Métier se comportent différemment. La différence et l'utilité à la Société ne se fait plus en raison de la place que l'on occupe, mais d'abord parce que l'on aspire au futur ou non, parce que l'on veut

préservé le présent, ou qu'au contraire on veut le futur vite, vite. A ne pas séparer les uns des autres la société refuse le "vouloir Vivre Ensemble".

Adopter une telle ambition aurait pour conséquence, pour ceux qui aspirent au futur, de les faire passer de **l'obligation de moyens en obligation de résultats** sans que ne se lèvent les boucliers habituels du corporatisme.

Bien évidemment, l'obligation de résultats devrait être prise au sens large, inclusivement pour des activités qui réuniraient les intérêts et possibilités de l'exploitation agricole, de celles de partenaires, collectivités ou autres entreprises (bords de route, épuration, épandages...)

Fort de premiers succès de rapprochement pour rassembler des contraires en vue de l'adhésion au Territoire, nous pouvons imaginer l'étape suivante qui procéderait de même avec le monde des collectivités pour que dans un clivage judicieux ceux des élus, qui ont préférence pour le territoire, puissent choisir ce côté de leur existentialité ; Ce côté plutôt que celui du parti.

❖ **Point 3 : Créer un monde administratif dédié**

A propos de la situation administrative : Le poids de l'Etat en France a conduit à ce que les « usagés » sont catégorisés par le guichet auquel ils accèdent.

Il convient de créer un corps de fonctionnaires spécifiquement dédié au nouveau segment des Entrepreneurs-Agriculteurs, reconnus au travers d'une exigence de résultat. **Ce changement est une ardente obligation.**

Qui croit encore que nous pourrions l'ignorer : arrêtons les massacres ; Les citoyens sont devenus plus intelligents que les systèmes qui les gouvernent dans l'affrontement. Un maximum de 10% de fonctionnaires pourrait être dédié à la dimension de la région Bretagne, et non plus départementale pour ces Entrepreneurs-Agriculteurs.

Il n'est plus l'heure de dire "quel est mon Pouvoir" mais plutôt "quelle est, quelle va être la denrée rare".

Une évolution des dispositions et pratiques actuelles est nécessaire pour que se pérennise l'esprit d'entreprise (successions familiales) ; cette évolution est tout aussi judicieuse au nom du réalisme :

- Les guerres s'arrêtent lorsque y meurent les fils des Dirigeants ; C'est vrai aussi des guerres bureaucratiques, écologiques... "Passer de l'obligation de Moyens à l'obligation de Résultats" pour tous...

On compte bien les PV, pourquoi ne compteraient pas les Devises, les emplois au niveau des Territoires.

- Nul ne peut dire que le respect des règles à date, que les moyens mis en œuvre au moment de l'examen du dossier, garantirons la permanence d'un résultat conforme à l'ambition du Territoire, ceci tout simplement en raison de l'évolution des techniques.

- Les situations créées dans les logiques actuelles incitent d'une part à des règles superfétatoires, à des surenchères départementales, et d'autre part à des revendications de bon droit qui peuvent ne plus être de bon sens.

Une obligation de résultat est une règle de sens commun qui amène à considérer l'agriculteur comme un entrepreneur responsable et non comme un a priori délinquant.

Cette novation ne s'appliquerait pas d'un coup à tous les agriculteurs, mais simplement, dans un premier temps, à ceux qui présenteraient la garantie d'un "porte-fort" comme indiqué plus loin. Le retour à la fierté passe inmanquablement par de la considération.

❖ **Point 4 : Le Porte-Fort**

Il est à noter que pour une part extrêmement importante, les produits sortant des exploitations (végétaux, animaux...) sont destinés à des marchés identifiés, et de ce fait sont très souvent assujettis à des cahiers des charges sensiblement plus rigoureux que les contraintes administratives générales. Ce sont les entreprises qui achètent aux agriculteurs, les produits considérés, qui doivent s'assurer du bon respect des cahiers des charges.

Chacun peut imaginer que les liens créés, entre les producteurs et l'industrie de transformation, sont extrêmement forts et constitutifs de la reconnaissance de la qualité des produits de Bretagne, comme répondant aux plus hauts standards au monde. **La Bretagne ignore ce que le monde sait !**

En résultante de ce qui précède, et afin de résoudre les difficultés qui relèvent désormais plus du militantisme que du respect des textes, nous proposons la mise en œuvre du dispositif du « porte-fort ».

(Porte-fort = personne qui promet qu'un tiers respectera le contrat conclu pour son compte)

En conséquence tout agriculteur-entrepreneur qui sollicite une autorisation relative à son exploitation, et qui serait en situation de présenter la garantie d'un "porte-fort" verrait son dossier de

demande instruit selon des modalités particulières (10%), hors de la table des dossiers qui ne présentent pas pareille garantie.

Nous proposons que le groupe projet à constituer sur le thème mis en titre, travaille à la détermination des bonnes dispositions à mettre en œuvre :

- conditions à remplir par l'agriculteur pour être considéré dans la famille des Entrepreneurs.

- conditions à remplir pour que la garantie apportée par le portefort soit recevable.

- conditions à remplir pour que le dossier soumis à l'examen soit confié à une instance spécifique (les 10%).

Pourraient être utilement examinées, les exigences à formuler pour que le dispositif ni ne soit, ni n'apparaisse comme une mesure de permissivité et par exemple :

- modalités de l'examen de la conformité des « résultats » (fréquence, paramètres, instance, coûts, enregistrements)

- dispositions en cas de non-respect des engagements (information du public, délais d'arrêt, réparation)

- modalités de mise en appel de la garantie présentée par le portefort. (Calcul du montant, instances d'action)

❖ **Point 5 : Redonner lisibilité de l'utilité = considération**

Nous avons eu l'occasion de partager le constat de la distance qui existe entre le producteur et le consommateur, le lien entre ce qui se passe dans le champ et ce qui est dans l'assiette doit être restauré. Ce qui est proposé dans le paragraphe précédent, le propose en recréant le lien entre le producteur, le consommateur et le citoyen, au travers de la confiance portée par le produit ; Le second domaine où pareil travail doit être réalisé, est celui de **l'utilité sociale du paysan**.

Pour ce faire, la production des énergies renouvelables est un champ d'activités que le monde agricole doit se réapproprier.

Le retour à la Convivialité rurale est essentiel pour que les paysans trouvent succession pour leurs entreprises, faute d'inverser les tendances la Bretagne pourrait ressembler à la Beauce, et pas seulement pour le champ, mais aussi pour les villages sans nuisance et sans vie. Mais pourquoi diable, ceux qui veulent qu'il en aille ainsi ne vont pas s'établir où cela existe déjà.

Bien évidemment l'implication des agriculteurs dans les énergies renouvelables et les activités rurales (bords de route, épandages des

rejets urbains, formation d'apprentis...) est un impératif économique absolu, dès lors que ses voisins et concurrents étrangers trouvent là, 25% de leurs revenus.

Sur ces deux sujets qui n'en font qu'un, en terme de survie de notre ruralité, il y aura lieu d'agir envers et contre les bastions que sont les Champions Nationaux (et bientôt internationaux), contre le syndicalisme agricole (qui considère que chaque activité doit être à elle seule rémunératrice) et contre, tout contre le monde des collectivités (mis en dépendance électorale)

❖ **Point 6 : Prédicativité, transparence, Confiance = Agence de Notation**

Pour la transparence et l'objectivité, il conviendrait que soit créée une « agence de notation » dont la mission serait une évaluation permanente de la situation, des situations présentes et de leurs évolutions. Ce besoin est d'évidence

- si l'on veut éviter que ne naissent des situations explosives relatives à des agriculteurs-entrepreneurs, situations qui auraient tôt fait de donner prise aux détracteurs.

- si l'on veut faire de la prospective et ne plus conduire au rétroviseur, si l'on veut chiffrer les bilans et les dérives des demandes inconsidérées présentées par des gens qui ne sont plus en réelles responsabilités.

- si l'on veut "tarifer" les conséquences des demandes que sollicitent des groupuscules en prenant en otage le principe de "l'état de droit".

- si l'on veut tarifer les informations qui circulent parfois inutilement, au nom d'un prétendu "droit", informations motivant des occupations sans création de valeur.

Les notations porteraient sur les Valeurs auxquelles les citoyens du Territoire sont sensibles, mais également en termes d'emplois, de devises...

Cette agence de notation ne serait pas dans une simple logique de qualification, voire de dénonciation, mais agirait plus fortement dans une logique pédagogique afin de préparer un usage raisonné des nouvelles pratiques professionnelles afin de réduire la primauté de la gouvernance par la crainte.

Cette agence serait fondée à réduire les excès à venir des nouveaux usages non citoyens du Web.

Il faut redonner place à l'éthique, et que l'usage du mensonge soit limité autant que possible.

Nous avons expliqué par ailleurs que nous sommes, en France, dans un monde de défiance qui coûte au pays environ 1% de croissance

par an. Pour regagner la confiance, il convient de faire grandir l'éthique pour retrouver un "traité de paix" sur le Territoire (¹). Cette ambition devrait faire partie des missions de l'Agence de Notation.

Cette agence de notation serait elle-même soumise à appréciation, notamment au travers de sa capacité à faire muter de plus en plus de citoyens depuis les aires extrémistes vers les « cœurs de cible », tant citoyennes qu'agricoles.

Dans le cadre du "traité de Paix", ou de ce que nous appelons aussi parfois la "loi naturelle" du Territoire par différence avec la loi régaliennne nous proposons que :

- soient soumises à la créativité du groupe de travail, les dispositions à mettre en œuvre pour toute personne qui entendrait ester en justice, à l'encontre d'une disposition légale, ou qui tenterait de créer des situations belliqueuses, mobilisant l'opinion ou la justice sans risque de dommage pour elle-même.

- soient soumis à la créativité, les règles et usages qui définiraient ce que sont les conventions de vie, la charte d'un territoire afin que : si il est prévu que le coq chante, que les vaches empruntent les routes, que les cloches sonnent, si toutes ces choses font partie de la campagne, chaque nouvel entrant dans le Territoire, acquéreur ou locataire, en prenne connaissance chez son notaire ou dans l'agence de tourisme.

- soient soumis à ladite agence de notation, la demande d'avis sur tous les dossiers dit emblématiques qui feront la césure entre le cœur de cible et les extrêmes tels qu'évoqués plus avant, ceci pour expérimenter un monde nouveau de conciliation qu'il nous faudra créer.

Puissent les circonstances difficiles que nous connaissons, être mises à profit pour retrouver la convivialité des campagnes qu'avaient su instaurer nos ancêtres en créant des sociétés de chasse, de pêche, sous contrôle du garde-champêtre d'alors, de préférence à celle du juge aujourd'hui, de l'apparition de "justicier" demain.

Une telle agence devrait naître à partir de ce qui existe déjà dans l'univers du monde associatif, ni régalien, ni d'essence administrative, ni d'essence Economique, un premier pas vers le QUATRIEME segment (²), celui du "Vouloir Vivre Ensemble".

¹ Document de 3^{ème} cordée « Un territoire de tranquillité par loi naturelle »

² Document de 3^{ème} cordée « Relocaliser, Rapprocher, Ré-enchanter »

❖ Point 7 – Condition du succès = Faire grandir la confiance

La démarche proposée constitue un champ d'expérimentation dont il convient d'engranger les enseignements pour les appliquer si besoin en d'autres domaines.

Pour ce faire, il convient de créer un module de formation d'un groupe d'acteurs du changement, tel que la France devra pouvoir disposer pour retrouver son rang.

Nous parlons ici de la FORMATION, chaque année, d'environ 20 MANAGERS DU CHANGEMENT ; managers aptes à vivre en univers hostile dont nous avons parlé par ailleurs. Ce volet est une composante essentielle de notre stratégie globale. Nous ne pouvons perdre une part essentielle des retombées des succès et échecs que nous connaissons dans le présent projet. Il nous faut engranger une expertise qui sera au combien nécessaire.

Cette partie relative à l'effet d'apprentissage devra faire l'objet d'un traitement "hors les murs". Nous en parlerons dans un autre projet de Breizh Modulation.

MISE EN OEUVRE :

- Six projets ont été proposés lors de la rencontre de personnes de la Société Civile en Préfecture de région le 12 juillet, ceux-ci doivent faire l'objet d'un approfondissement dans les meilleurs délais.

- Ces Six projets devront avoir reçu l'approbation des membres de Breizh Modulation aux environs du 15 Août.

- Les projets de la deuxième série, devront être soumis lors d'une rencontre Breizh Modulation à l'Elysée avant la fin Août.

- Après les approbations voulues, les groupes projets seront constitués avec désignation d'un Leader pour chaque.

FUTUR :

Ces étapes franchies, et je crois que certaines pourraient l'être rapidement, nous serions parvenu à résoudre des problèmes du passé.

Pour faire la Bretagne, entrer dans le futur, il resterait alors à créer une Académie de la Nutrition, et quelques autres identifiées au Territoire, afin que la Paix Naturelle retrouvée, nous portions vers nos marchés l'image du Bon à Penser, Bon à Manger, Bon à Vivre. C'est aujourd'hui, ce qui fait vendre, ce qui nous procurera demain les devises qui déjà nous font défaut dans les comptes, qui nous feront cruellement défaut dans les bourses demain matin.

Oui, nous devons parler tous ensemble des marchés, en parler et
contraints de les aimer, qu'ils soient ceux de la Culture, du
Tourisme, des expertises, des produits.

Mais ceci est la part du rêve pour tous ceux qui s'engageront déjà
dans la première étape.

La Maison est à reconstruire, tous ceux qui veulent demain le
savent ;

Quelle chance !

Guider dans chaque univers les 10% de Français qui veulent agir ;

Permettons le meilleur !

Donner fierté à 10% de Bretons ;

Quel beau challenge!

Merci de vos critiques.